GRANDE DISTRIBUTION :

Nouvelles révélations sur les violations des droits des travailleurs et travailleuses dans les chaînes d'approvisionnement

www.oxfam.org

OXFAM

Cette note d'information d'Oxfam présente de nouvelles preuves irréfutables que les droits humains, du travail et des femmes sont régulièrement bafoués au sein de nos chaînes d'approvisionnement alimentaires.

Le présent document propose la synthèse d'une nouvelle recherche mandatée par Oxfam, illustrant l'ampleur et l'étendue de la détresse humaine au sein de la main-d'œuvre de la production alimentaire en Inde et au Brésil intervenant dans les chaînes d'approvisionnement internationales de la grande distribution.

La note d'information identifie les lanternes rouges en matière de droits des travailleuses et des travailleurs, pointe clairement les progrès possibles et les domaines où des progrès sont en cours, et propose un plan d'action jalonné d'étapes importantes pour que la grande distribution mette fin à la souffrance humaine dans ses chaînes d'approvisionnement.

© Oxfam International, octobre 2019.

Le présent document a été rédigé par Rachel Wilshaw et Robin Willoughby. Oxfam remercie Helen Wishart, Penny Fowler, Irene Guijt, Rachel Colbourne, Art Prapha, Peter Williams, Gustavo Ferroni, Pooja Adhikari, Namit Agarwal, Sabita Banerji, Rashmi Mistry et Tim Gore pour leur participation.

Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur de droits d'auteur demande à être informé de toute utilisation de ce document afin d'en évaluer l'impact. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse. Publié par Oxfam GB pour Oxfam International :
ISBN : 978-1-78748-519-8 en octobre 2019. DOI : 10.21201/2019.5198.
Traduction et relecture: eXceLingua; Barbara Scottu

Couverture : Un ouvrier sous un manguier. Photo : Tatiana Cardeal/Oxfam
Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

RÉSUMÉ

Nos chaînes d'approvisionnement alimentaires sont en crise. Partout dans le monde, Oxfam constate que les violations des droits humains, du travail et des femmes y sont monnaie courante. [1] Le travail forcé et les souffrances cachées sont autant d'ingrédients inacceptables dans les produits de toutes sortes : thé, cacao, fruits et légumes, viande ou encore fruits de mer. Dans ces chaînes d'approvisionnement, la pauvreté au travail est la règle et les discriminations basées sur le genre y sont profondément ancrées.

Dans la grande distribution, la pauvreté au travail est la règle (et non pas l'exception) et les discriminations basées sur le genre sont profondément ancrées.

Mandatée récemment par Oxfam, une recherche sur le thé de l'Assam et les fruits du Brésil que l'on retrouve dans les chaînes d'approvisionnement internationales de plusieurs enseignes de la grande distribution révèle le coût humain de cette exploitation dissimulée.

Les recherches menées dans les plantations de thé de l'Assam démontrent l'ampleur et l'étendue de la détresse humaine dans cette région isolée du nord-est de l'Inde. Les entretiens menés auprès de 510 travailleuses et travailleurs dans 50 plantations de thé desservant les chaînes d'approvisionnement de la grande distribution au niveau national et international révèlent que la main-d'œuvre se voit systématiquement renier ses droits à un travail et à des conditions de vie décents.

D'après la recherche mandatée par Oxfam, la moitié des travailleuses et travailleurs interrogé-e-s dans l'Assam reçoivent des cartes de rationnement « sous le seuil de pauvreté » de la part du gouvernement, car les salaires sont insuffisants, un tiers est endetté de façon récurrente et certaines personnes ont indiqué que leur salaire (extrêmement bas) n'avait pas augmenté depuis 15-20 ans. Cette recherche souligne également que les femmes peuvent enchaîner jusqu'à 13 heures de travail par jour après une période de repos de seulement six heures.

La plupart des travailleuses et des travailleurs n'ont pas accès à l'eau potable, si bien que les maladies comme le choléra et la typhoïde sont courantes dans les plantations de thé de l'Assam.

Les inégalités de pouvoir sont à l'origine de cette crise : la grande distribution et les grandes marques de thé exercent une pression toujours plus forte sur les plantations qui les approvisionnent en thé de l'Assam sous leur propre marque.

D'après la recherche mandatée par Oxfam, sur le marché indien, la grande distribution et les marques de thé recevraient près de 60% du prix facturé aux consommateurs pour du thé noir de l'Assam, alors que seulement 7% reviendraient à la main-d'œuvre dans les plantations.[2]

En Allemagne et aux États-Unis, ce déséquilibre est encore plus marqué : la grande distribution et les marques de thé captureraient respectivement 94% et 87% du prix facturé aux consommateurs pour du thé noir de l'Assam, et seulement 1% reviendrait à la main-d'œuvre dans les plantations. Autrement dit, pour une boîte de 100g de sachets de thé noir de l'Assam vendue aux consommateurs dans une grande surface, seulement 0,04 dollar (0,03 euro) revient à la main-d'œuvre, tandis que la grande distribution et les marques de thé touchent plus de 4 dollars par boîte dans certains marchés. D'après les estimations de la recherche, il suffirait de 0,10 dollar par boîte de 100g pour offrir un salaire décent à la main-d'œuvre de l'Assam[3].

Par ailleurs, une nouvelle recherche menée au Brésil pour le compte d'Oxfam illustre la vulnérabilité des travailleuses et des travailleurs saisonniers dans les chaînes d'approvisionnement en fruits tropicaux de la grande distribution dans le monde. Dans le cadre de cette enquête menée par Oxfam sur les conditions de travail de la main-d'œuvre intervenant dans la production de melons, de raisins et de mangues au Brésil (le troisième plus grand producteur de fruits dans le monde), les travailleuses et les travailleurs saisonniers ont signalé de mauvais traitements, des conditions de pauvreté et une forte exposition aux pesticides dans les exploitations.

Les dernières conclusions tirées par Oxfam en Inde et au Brésil justifient pleinement d'appeler les enseignes de la grande distribution à prendre d'urgence des mesures pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail des femmes et des hommes dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Couplées au corpus de preuves publié en 2018 par Oxfam dans son rapport mondial intitulé *Derrière le code-barre : Des inégalités en chaînes*[4] et à une série de nouveaux rapports d'autres organisations, les dernières conclusions tirées par Oxfam en Inde et au Brésil justifient pleinement d'appeler les enseignes de la grande distribution à prendre d'urgence des mesures pour augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail des femmes et des hommes dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Des progrès sont en cours pour soutenir ces objectifs. Deux enseignes néerlandaises, Albert Heijn (une filiale d'Ahold Delhaize) et Jumbo, ont pris des engagements sur les droits humains qu'Oxfam juge pertinents et que nous avons salués publiquement en 2019. Selon notre nouvelle fiche d'évaluation, Tesco, Sainsbury's et Morrisons sont les plus performants sur les droits des travailleuses et des travailleurs. Quatre enseignes (Jumbo, ALDI SÜD, Tesco et Morrisons) améliorent leur score sur les droits des travailleuses et des travailleurs (+15 % minimum pour cette année), ce qui démontre qu'avec une véritable volonté des entreprises, des améliorations sont possibles.

Néanmoins, les performances de la moitié des enseignes présentes dans la fiche d'évaluation d'Oxfam demeurent affligeantes. Concernant les droits de la main-d'œuvre, ALDI Nord (0), Edeka (0), Whole Foods (4), Kroger (4), Lidl (6), Albertsons (8) et Rewe (8) présentent tous des scores inférieurs à 10% par rapport aux critères de référence d'Oxfam en matière de bonnes pratiques, tandis que d'autres comme PLUS n'ont apporté aucune amélioration au fil de l'année.

Le point le plus négligé concerne la discrimination contre les femmes dans les chaînes d'approvisionnement de la grande distribution : 10 enseignes sur 16 obtiennent un score de 0 au niveau des mesures proactives prises pour garantir aux femmes un traitement juste et égal.

Les pressions exercées sur la grande distribution s'intensifient. Les changements apportés dans les politiques gouvernementales au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie ont renforcé la réglementation pour lutter contre l'esclavage moderne, tandis que l'Union européenne a défini en 2019 des règles bannissant les pratiques commerciales déloyales de la grande distribution et des grands acheteurs. On constate en Europe et dans d'autres régions du monde un élan croissant pour que les entreprises soient tenues légalement responsables si elles ne prennent pas des mesures pour prévenir et limiter les violations des droits humains sur leurs chaînes d'approvisionnement.

Les consommateurs et les entreprises qui investissent dans les enseignes de la grande distribution exigent que ces dernières en fassent plus pour reconnaître et faire respecter les droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement. De récentes enquêtes menées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas et en Italie soulignent les attentes accrues de plus des deux-tiers des consommateurs, qui demandent à la grande distribution de se saisir de ces problématiques afin de pouvoir faire leurs achats sans culpabiliser. Un nouveau communiqué de soutien à la campagne d'Oxfam provenant d'investisseurs gérant quelque 3 100 milliards d'actifs enjoint la grande distribution à renforcer la transparence et la gestion des risques sur les droits humains.

De récentes enquêtes menées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, Italie aux Pays-Bas et en soulignent les attentes accrues de plus des deux-tiers des consommateurs, qui demandent à la grande distribution de se saisir de ces problématiques afin de pouvoir faire leurs achats sans culpabiliser.

Figure 1. Mesures prises par la grande distribution pour renforcer les droits de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires

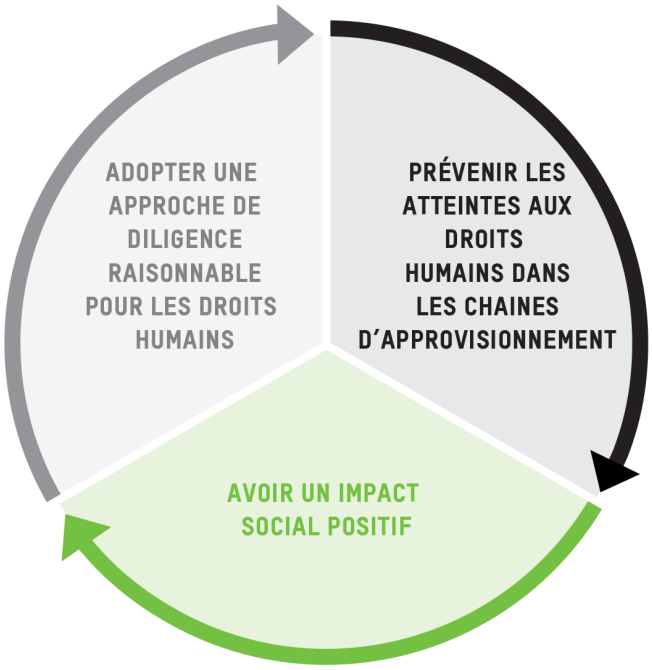

Dans un tel contexte, les entreprises sont incitées à toujours plus de transparence quant à leur gestion des questions relatives aux droits de la main-d'œuvre. Pour les aider, Oxfam a publié un cadre de travail à destination de la grande distribution avec des recommandations claires et réalisables sur les droits de la main-d'œuvre.

Oxfam appelle les enseignes de la grande distribution à prendre les trois mesures suivantes pour mieux respecter les droits de la main-d'œuvre : adopter une approche de diligence raisonnable pour les droits humains, prévenir les atteintes aux droits humains dans les chaînes d'approvisionnement et avoir un impact social positif. Pour y parvenir, les grandes enseignes devront prendre des engagements, « connaître et démontrer » les risques affectant les droits des travailleuses et des travailleurs, et agir sur et au-delà de leurs propres chaînes d'approvisionnement.

INTRODUCTION

Nos chaînes d'approvisionnement alimentaires sont en crise. Partout dans le monde, Oxfam constate que les violations des droits humains, du travail et des femmes y sont monnaie courante. Le travail forcé et les souffrances cachées sont autant d'ingrédients inacceptables dans les produits de toutes sortes : thé, cacao, fruits et légumes, viande ou encore fruits de mer. Dans ces chaînes d'approvisionnement, la pauvreté au travail est la règle et les discriminations basées sur le genre y sont profondément ancrées.

Au cours des 12 derniers mois, différents rapports ont fait état de violations des droits humains dans 11 pays différents produisant du poisson et des fruits de mer, notamment au Royaume-Uni et en Irlande[5]. À Birmingham, un gang a été incarcéré pour l'esclavage de travailleuses et de travailleurs assurant notamment la récolte d'oignons nouveaux destinés à des enseignes de la grande distribution au Royaume-Uni[6]. Dans le secteur du thé en Inde, une étude a révélé que les employeurs tiraient parti du travail forcé pour réduire les coûts d'exploitation[7]. En Espagne, des cueilleuses et cueilleurs de fraises ont publiquement fait état de violences basées sur le genre[8]. En Italie, des travailleuses et des travailleurs immigré-e-s vivaient et travaillaient dans des conditions consternantes dans des exploitations de tomates et d'autres produits agricoles, des filières qui seraient encore plus lucratives que la drogue pour la mafia[9]. Enfin, des ouvrières et des ouvriers agricoles sont mort-e-s dans des champs écrasés de chaleur en Californie, par manque d'accès à de l'eau potable[10].

Ces cas, révélés par des enquêtes menées par diverses organisations (des universités aux organisations des droits du travail) viennent étoffer encore le corpus de preuves publié par Oxfam en 2018 dans son rapport *Derrière le code-barre : Des inégalités en chaînes*[11]. Toutes ces enquêtes confirment sans l'ombre d'un doute que l'exploitation de la main-d'œuvre dans l'industrie alimentaire n'est pas circonscrite à une poignée de produits problématiques ni à quelques régions difficiles : elle est systématique dans notre système alimentaire.

Pour corriger ce problème et lutter contre les inégalités croissantes dans le système alimentaire mondial, Oxfam appelle les gouvernements à contrôler les abus de pouvoir et à légiférer pour protéger les droits humains, du travail et des femmes. Nous appelons également la grande distribution, qui exerce une grande influence sur la capacité des fournisseurs de denrées alimentaires à faire respecter ces droits et à garantir des conditions de travail décentes, à lutter contre la souffrance humaine dans ses chaînes d'approvisionnement.

Nous appelons également la grande distribution, qui exerce une grande influence sur la capacité des fournisseurs de denrées alimentaires à faire respecter ces droits et à garantir des conditions de travail décentes, à lutter contre la détresse souffrance humaine dans ses chaînes d'approvisionnement.

Dans cette note d'information, Oxfam présente de nouvelles preuves de la violation systémique des droits de la main-d'œuvre et de conditions de vie indignes au quotidien pour les femmes et les hommes. Nos nouvelles

études de cas réalisées dans les plantations de thé de l'Assam et dans les exploitations fruitières au Brésil, que l'on retrouve dans les chaînes d'approvisionnement de plusieurs enseignes de la grande distribution dans le monde, révèlent le coût humain de cette exploitation dissimulée tout en détaillant les mesures à prendre pour garantir le respect et la protection des droits des travailleuses et des travailleurs dans leur contexte spécifique.

Ce rapport présente de nouvelles preuves sur la nécessité de passer à l'action, souligne ce qui a changé depuis qu'Oxfam a lancé sa campagne pour mettre fin à la souffrance humaine dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires en 2018 et précise les domaines où des mesures supplémentaires sont requises. Dans ce rapport :

• **La section 2** fournit de nouvelles preuves de souffrance humaine issues de la nouvelle recherche mandatée par Oxfam en Inde et au Brésil ;

• **La section 3** revient de façon détaillée sur les enseignes à la traîne en matière de respect des droits des travailleuses et des travailleurs, ainsi que sur les problématiques les plus négligées ;

• **La section 4** souligne les progrès réalisés par les entreprises et les gouvernements au cours des 12 derniers mois ;

• **La section 5** démontre que les consommateurs et les investisseurs exigent des entreprises une plus grande éthique et davantage d'intégrité, et ;

• **La section 6** définit un plan d'action clair pour que la grande distribution renforce les droits des travailleuses et des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires.

2. NOUVELLES PREUVES DE SOUFFRANCE HUMAINE

Une nouvelle recherche menée dans les plantations de thé de l'assam et dans les exploitations fruitières au brésil expose de nouvelles preuves de violation des droits du travail et de conditions de vie indignes pour la main-d'œuvre intervenant dans la production alimentaire

Deux études de cas (une première dans les plantations de thé de l'Assam et une seconde dans les exploitations fruitières du Brésil) mettent des visages sur l'exploitation qui sévit dans la production des denrées alimentaires de tous les jours, découlant de lacunes dans les politiques ou de manquements de la grande distribution et des gouvernements. Ces deux études s'appuient sur de nouvelles recherches mandatées par Oxfam en 2018 et 2019.

Elles viennent étoffer le corpus d'études de cas publiées en 2018 concernant la main-d'œuvre qui intervient dans la production alimentaire en Thaïlande, en Indonésie, aux Philippines, au Costa Rica, en Équateur, en Géorgie et en Italie[12]. Le schéma est le même : aucune dignité au travail, salaires de misère, conditions de travail dangereuses et insalubres, discrimination basée sur le genre et aucune latitude pour exiger de meilleures conditions de travail pour la main-d'œuvre intervenant dans les chaînes d'approvisionnement de la grande distribution. La main-d'œuvre continue d'être pénalisée par l'absence de liberté d'association et de convention collective, ce qui l'empêche de négocier de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires.

« Ces emplois n'ont rien de digne… Je pense à ces femmes en situation de pauvreté comme Dolores, qui travaille dans une usine de transformation de poulets aux États-Unis. Elle et ses collègues portent des couches car leur employeur n'autorise pas les pauses pour se rendre aux toilettes… »

Winnie Byanyima, à l'occasion du Forum économique mondial, janvier 2019

LE COÛT HUMAIN DU THÉ DE L'ASSAM[13]

Voilà plus de quatre millénaires que nous nous délectons des qualités rafraîchissantes et bénéfiques du thé. Le thé est la deuxième boisson la plus consommée dans le monde, après l'eau. Au Royaume-Uni, les consommateurs boivent quelque 165 millions de tasses de thé par jour, soit un volume suffisant pour remplir 20 piscines olympiques.

Une nouvelle recherche mandatée par Oxfam et réalisée par le Tata Institute of Social Sciences (TISS) a permis d'interroger 510 travailleuses et travailleurs dans 50 plantations de thé. Elle illustre l'ampleur et l'étendue scandaleuse de la détresse des hommes et des femmes qui produisent le thé de l'Assam pour approvisionner la grande distribution.

Cette recherche a révélé que la main-d'œuvre qui nous fournit ce breuvage très prisé peine à gagner de quoi couvrir ses besoins les plus élémentaires, accéder à l'eau potable pour éviter la typhoïde et le choléra, se rendre dans un centre médical à temps pour traiter les maladies provoquées par l'inhalation de pesticides, ou encore pour s'abriter des pluies de mousson sous les toits délabrés de leurs habitations exiguës.

Les salaires sont extrêmement bas. 50 % des ménages visités par les enquêteurs et les enquêtrices recevaient des cartes de rationnement « sous le seuil de pauvreté » de la part du gouvernement de l'Assam, qui leur permettent de recevoir chaque mois 5 kg de riz par membre de la famille. Ces cartes sont un aveu officiel que les salaires sont insuffisants pour vivre.

Les femmes ploient sous la charge, car elles sont concentrées dans les emplois les moins bien rémunérés (cueilleuses) et doivent assurer en parallèle la plupart du travail de soins non rémunéré (garde d'enfants, prise en charge des seniors dans la famille et corvées domestiques). À cause de l'absence de structure d'accueil pour les enfants, les filles sont souvent déscolarisées à l'âge de 12 ans, ce qui crée un cercle vicieux de sous-qualification, d'exploitation et d'absence d'autonomie.

« Depuis mon accident, je cueille beaucoup plus lentement »

Une cueilleuse qui a perdu deux doigts dans un accident de travail. Elle n'a reçu aucune indemnisation

Cette crise puise ses origines dans une longue histoire d'injustice pour la main-d'œuvre de l'Assam, couplée aux inégalités de pouvoir qui en découlent. Autrement dit, la grande distribution et les marques de thé exercent une pression toujours plus forte sur les plantations qui les approvisionnent en thé de l'Assam vendu sous marque de distributeur ou sous d'autres marques.

Cueilleuse dans une plantation de thé. Photo : Roanna Rahman/Oxfam Inde

La recherche révèle que sur le marché indien, la grande distribution et les marques de thé reçoivent 58 % du prix facturé aux consommateurs pour du thé noir de l'Assam transformé, alors que seulement 7 % reviennent à la main-d'œuvre dans les plantations. Dans les marchés d'exportation comme en Allemagne et aux États-Unis, la grande distribution et les marques de thé capturent respectivement 94 % et 87 % du prix facturé aux consommateurs pour des sachets de thé noir, et seulement 1 % revient à la main-d'œuvre dans les plantations. Autrement dit, pour une boîte de 100 g de sachets de thé de l'Assam vendue, la main-d'œuvre reçoit seulement 0,04 dollar, tandis que la grande distribution et les marques de thé empochent plus de 4 dollars dans certains cas.

Le manque de transparence des grandes enseignes quant au lieu d'approvisionnement du thé qu'elles commercialisent sous marque de distributeur exacerbe encore les difficultés auxquelles la main-d'œuvre est confrontée, car les consommateurs n'ont généralement pas conscience des conditions dans lesquelles les personnes qui cueillent et transforment le thé sont forcées de vivre.

De nombreuses enseignes s'approvisionnent en Inde pour commercialiser du thé sous marque de distributeur et capitalisent sur des produits labellisés « thé de l'Assam ». En réponse à une demande d'information, la majorité (14) des enseignes couvertes par la campagne d'Oxfam ont confirmé ou infirmé cette demande d'Oxfam visant à obtenir plus de détails sur leurs sources d'approvisionnement. Seuls ALDI Nord et Edeka n'ont pas répondu aux sollicitations d'Oxfam[14].

Parmi les enseignes qui ont répondu, quatre ont démenti s'approvisionner en thé de l'Assam et huit enseignes implantées en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis ont confirmé s'approvisionner en thé de l'Assam ou auprès de l'une des six marques de thé dont les fournisseurs figurent sur la liste des 50 plantations visitées par les enquêteurs et enquêtrices du TISS. Deux ont répondu à la demande d'Oxfam sans confirmer ou infirmer des connexions spécifiques en matière d'approvisionnement dans ce rapport.

La pression implacable exercée sur la répartition de la valeur des produits à base de thé exacerbe la pauvreté et l'adversité auxquelles la main-d'œuvre fait face en Assam. Elle alimente également la crise économique qui affecte la totalité de l'industrie du thé en Inde, où plusieurs plantations (au Bengale occidental et en Assam) ont fermé ou menacent de fermer.

Malgré cela, l'instauration d'un salaire décent pour la main-d'œuvre de l'Assam est possible et réalisable. D'après les nouvelles estimations d'Oxfam, la différence entre les salaires actuels et un salaire décent n'est que de 0,06 dollar par boîte de 100 g. Oxfam appelle la grande distribution, les marques de thé et les autorités concernées à mettre un terme à la souffrance humaine pour la main-d'œuvre travaillant dans la production de thé de l'Assam :

• en s'engageant à proposer un salaire décent à la main-d'œuvre et en s'assurant que les engagements se traduisent dans la réalité ;

• en veillant à ce que la contribution des femmes pèse dans le processus décisionnel et à ce qu'elles puissent travailler dans des conditions décentes, sans discrimination ;

• en renforçant la transparence pour les consommateurs quant à la provenance du thé et à la répartition du prix du thé à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement ;

• en s'assurant que les plantations de thé respectent leurs obligations légales en vertu du Plantations Labour Act (PLA, ou loi sur le travail dans les plantations) de 1951, notamment en matière d'hébergement, de soins de santé et d'éducation.

Dans les marchés d'exportation comme en Allemagne et aux États-Unis, la grande distribution et les marques de thé capturent respectivement 94 % et 87 % du prix facturé aux consommateurs pour des sachets de thé noir, et seulement 1 % revient à la main-d'œuvre dans les plantations.

La version complète du document d'information est disponible ici.

LES FRUITS TROPICAUX AU BRÉSIL : UNE SAVEUR AIGRE-DOUCE[15]

Le Brésil affiche de nombreux résultats positifs en matière de respect des droits des travailleuses et des travailleurs. Une politique de hausse progressive du salaire minimum national, un code du travail clair et solide, un système d'inspection et de sanction efficace et une action syndicale indépendante florissante ont permis de rehausser les niveaux de vie et de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes au cours des 20 dernières années.

Le Brésil produit une orange sur quatre consommées dans le monde.

Toutefois, ces avancées sont aujourd'hui menacées. Les développements politiques récents dans le pays affaiblissent les droits de la main-d'œuvre et portent atteinte aux conventions collectives. En 2019, le Brésil a été désigné pour la première fois comme un pays à haut risque dans l'indice CSI des droits dans le monde (établi par la Confédération syndicale internationale), passant de l'un des pays les plus performants au monde à l'un des pires en seulement trois ans.

Dans le cadre de sa campagne pour mettre fin à la souffrance humaine dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires, Oxfam a analysé les conditions de travail de la main-d'œuvre intervenant dans la production de melons, de raisins et de mangues dans le nord-est du Brésil en lien avec les entreprises opérant dans les chaînes d'approvisionnement de grandes enseignes telles que Edeka, Kroger, Lidl, Morrisons, PLUS, Sainsbury's, Sam's Club, Tesco, Walmart et Whole Foods.

Le Brésil exploite une niche sur les marchés mondiaux en répondant à l'appétit des consommateurs pour les fruits tropicaux comme les mangues, les papayes et les fruits méditerranéens hors saison (melons, raisin, oranges). Le Brésil produit une orange sur quatre consommées dans le monde. Dans les mois où l'activité bat son plein (septembre/octobre), la moitié des mangues que l'on retrouve sur les étals des supermarchés aux États-Unis ont toutes les chances de provenir du Brésil.

« Certaines personnes tombent malades, ont des vertiges ou vomissent à cause de l'odeur trop forte [des pesticides]. »

Maria, ouvrière dans une exploitation fruitière au Brésil.

La recherche menée par Oxfam rapporte de nombreux exemples de bonnes pratiques dans les exploitations de la vallée de São Francisco au nord-est du Brésil, avec des producteurs qui dialoguent avec les syndicats pour convenir de meilleures conditions de travail et lever les obstacles à un emploi permanent qui pèsent actuellement sur les travailleuses. Cette approche démontre le potentiel pour la grande distribution et d'autres entreprises agroalimentaires de s'engager aux côtés des syndicats et des associations de producteurs pour améliorer les conditions de travail, comme le reflètent les recommandations d'Oxfam pour renforcer les droits de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires.

Un employé d'une production de fruits utilise un tracteur pour pulvériser des produits. Photo : Tatania Cardeal/Oxfam.

Cette recherche révèle également de sérieux motifs de préoccupation, notamment la pauvreté systémique et généralisée parmi la main-d'œuvre saisonnière dans les exploitations fruitières, surtout les femmes, qui n'ont

pas les moyens de répondre aux besoins élémentaires de leur famille. Certaines personnes font état de conditions de travail indignes et de mauvais traitements de la part des contremaîtres (comme le fait d'avoir à attendre pour se désaltérer ou pour se rendre aux toilettes), couplés à une culture de l'intimidation et de la peur.

Les personnes interrogées ont également signalé de piètres conditions de travail et une protection inadéquate contre l'exposition aux produits agrochimiques, des pratiques potentiellement en violation des codes sur lesquels la grande distribution s'est engagée, notamment l'Ethical Trading Initiative Base Code au Royaume-Uni, ainsi que les droits humains et internationaux du travail sur lesquels ils s'appuient.

Si la plupart des enseignes et des exploitations de l'industrie des fruits tropicaux du nord-est du Brésil cherchent à se défaire de ces piètres conditions de travail, l'incapacité du secteur à prévenir les infractions identifiées souligne la nécessité d'apporter des changements structurels au Brésil et dans d'autres chaînes d'approvisionnement mondiales afin de : renforcer la transparence des accords en matière d'approvisionnement ; travailler avec les syndicats sur la diligence raisonnable en matière de droits humains ; et préserver ou promouvoir la protection juridique de la main-d'œuvre saisonnière.

La version complète du document d'information est disponible ici.

3. LES LANTERNES ROUGES EN MATIÈRE DE DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Dans les chaînes d'approvisionnement de la grande distribution, les négociants sont incités à acheter au prix le plus bas possible des produits qui répondent à des critères quantitatifs et qualitatifs. C'est pourquoi la grande distribution peut exercer une pression à la baisse importante sur les prix en raison de son pouvoir d'achat[16].

Étant donné qu'elle exerce un pouvoir toujours plus fort sur les entreprises qui lui fournissent des denrées alimentaires, les fournisseurs sont soumis à tous les échelons à d'intolérables pressions pour réduire les coûts, alors même que leurs propres coûts de production augmentent bien souvent. Autrement dit, sur le total payé par le consommateur en caisse, une somme toujours plus restreinte revient aux producteurs, aux pêcheurs ou aux ouvriers agricoles qui travaillent d'arrache-pied en bout de chaîne, alors même que pour la main-d'œuvre, les risques de violations des droits humains et du travail s'intensifient.

Figure 2. Le rôle de la grande distribution dans la baisse des prix et l'intensification des risques pour les fournisseurs

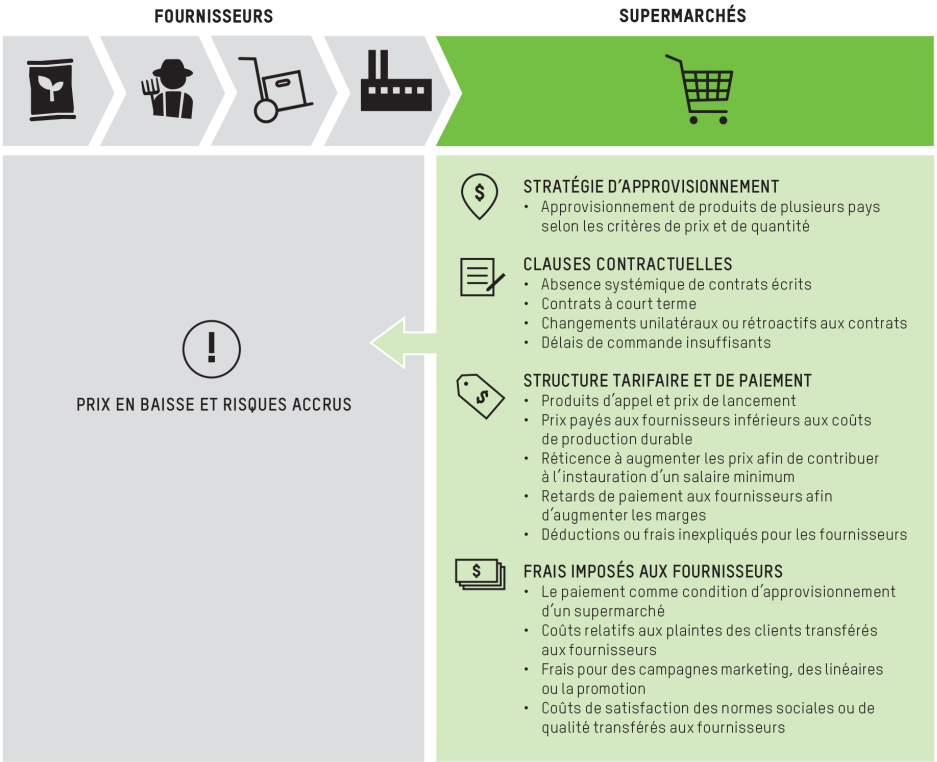

Remarque : Figure créée par Oxfam d'après D. Vaughan-Whitehead et L. P. Caro (2017), Purchasing Practices and Working Conditions in Global Supply Chains: Global Survey Results ; G. Ellison (2017), Grocery Code Adjudicator: Annual Survey Results ; Parlement européen (2016), Rapport sur les pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ; et d'autres rapports.

Les enseignes de la grande distribution peuvent ne pas être directement responsables des abus perpétrés au plus profond de leur chaîne d'approvisionnement, car souvent elles n'emploient pas elles-mêmes la main-d'œuvre en question. Mais leurs modèles d'entreprise et leurs comportements encouragent indirectement ces pratiques.

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies stipulent clairement que les entreprises peuvent être « complices » lorsqu'elles contribuent à des incidences négatives sur les droits humains causées par des tiers, notamment lorsqu'elles tirent un profit de l'atteinte commise par ces tiers[17].

Si des violations des droits humains et du travail de base sont susceptibles de se produire dans les chaînes d'approvisionnement de toutes les enseignes internationales de la grande distribution, ces dernières sont intrinsèquement tenues de travailler avec les fournisseurs pour mieux appréhender ces risques et mettre en place des mesures pour limiter la probabilité que ces risques se matérialisent.

Quelles entreprises sont les lanternes rouges concernant les droits de la main-d'œuvre ?

En juillet 2019, Oxfam a mis à jour sa Fiche d'évaluation des supermarchés qui analyse les politiques et les pratiques des enseignes de la grande distribution en matière de droits humains dans les chaînes d'approvisionnement parmi certains des plus grands acteurs (ou ceux affichant la plus forte croissance) basés en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais avec une présence opérationnelle partout dans le monde[18]. Cette fiche compare les performances à la lumière de quatre rubriques (Transparence et responsabilisation, Travailleurs, Paysans et Femmes) à un référentiel établi par Oxfam d'après des indicateurs de bonnes pratiques reconnus à l'international[19].

Concernant les droits de la main-d'œuvre, certaines des 16 enseignes évaluées par Oxfam en 2018 et réévaluées en 2019 se sont engagées à en faire beaucoup plus que les autres pour faire respecter les droits de la main-d'œuvre dans leurs chaînes d'approvisionnement, comme Tesco, Sainsbury's et Morrisons[20].

Plusieurs enseignes sont néanmoins à la traîne. Par exemple, ALDI Nord (0), Edeka (0), Whole Foods (4), Kroger (4), Lidl (6), Albertsons (8) et Rewe (8) ont reçu des scores inférieurs à 10 % par rapport aux indicateurs définis sur les droits de la main-d'œuvre. L'enseigne PLUS immatriculée aux Pays-Bas obtient un score un peu plus élevé, mais stagne sur les droits de la main-d'œuvre entre 2018 et 2019, tout comme plusieurs autres entreprises[21].

En général, ces lanternes rouges n'ont pas de politiques robustes et sont incapables de démontrer les mesures déployées pour lutter contre le

travail forcé et le travail des enfants, s'assurer que les femmes reçoivent un traitement juste et égal, protéger la main-d'œuvre contre le harcèlement et les mauvais traitements et lui permettre d'exprimer ses préoccupations en toute sécurité, par exemple par l'intermédiaire d'un syndicat. Elles ne s'impliquent pas avec les fournisseurs clés sur ces problématiques ni ne partagent la responsabilité pour les résoudre. Elles ne reconnaissent pas non plus que les salaires, même s'ils sont réglementaires, ne permettent généralement pas de proposer un revenu de base décent, ni qu'il est aisé de dissimuler les sous-paiements illégaux[22].

Figure 3. Enseignes à la traîne quant aux politiques et aux pratiques garantissant le respect des droits de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement (d'après la fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam)

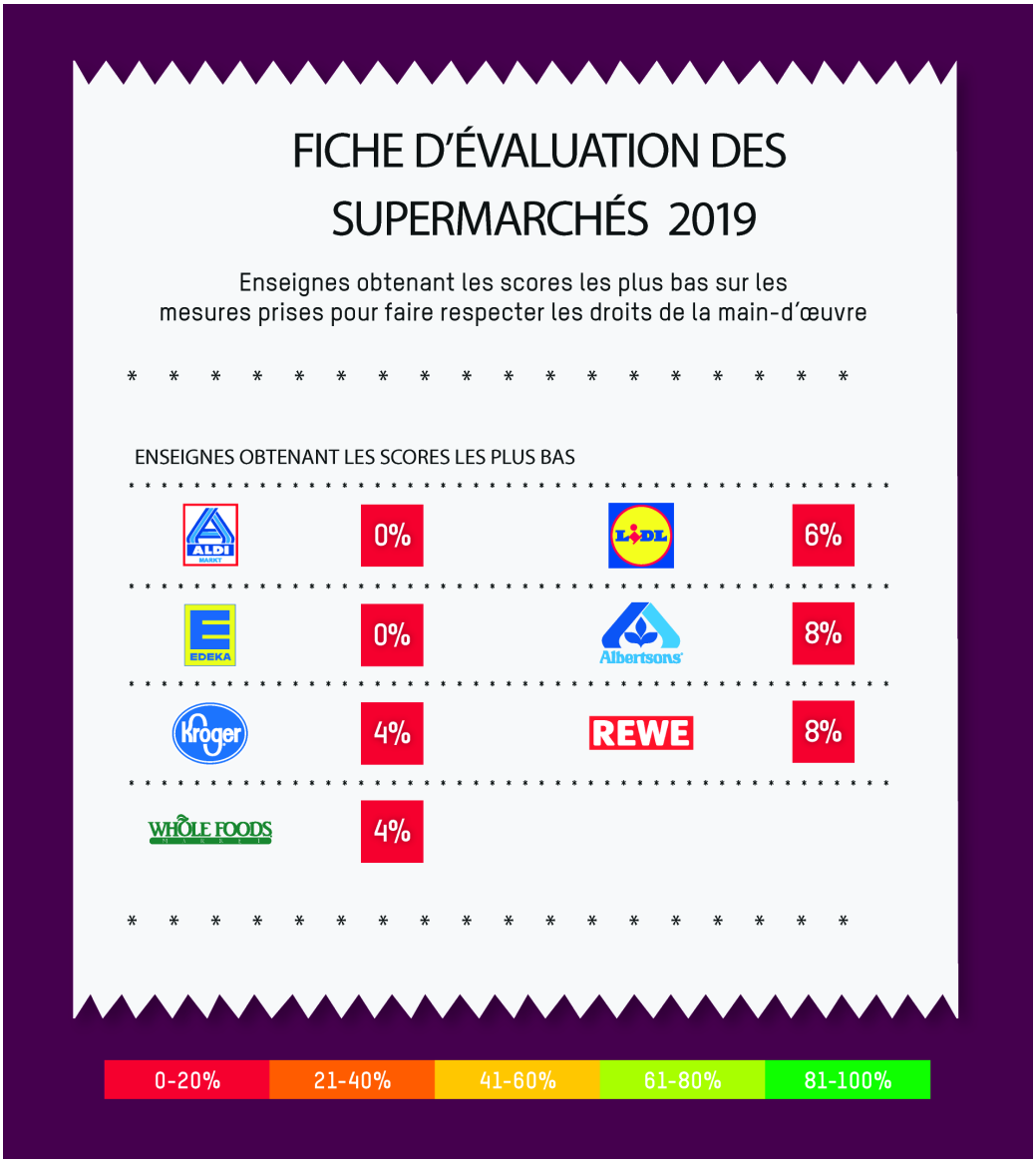

Remarque : Les scores se basent sur l'évaluation des mesures prises par les enseignes de la grande distribution pour s'assurer que les droits de la main-d'œuvre sont respectés dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ils sont déterminés d'après des informations publiquement disponibles, selon une série d'indicateurs de bonnes pratiques reconnues. Les pourcentages indiqués correspondent aux points obtenus sous la forme d'un pourcentage du score total disponible pour les droits de la main-d'œuvre sur 2019. Les données complètes et la méthodologie sont disponibles ici .

LA DISCRIMINATION BASÉE SUR LE GENRE CONTINUE D'ÊTRE UNE PROBLÉMATIQUE NÉGLIGÉE

La discrimination basée sur le genre continue d'être la problématique la plus négligée : en effet, 10 des 16 enseignes obtiennent un score nul dans la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam sur les mesures proactives entreprises pour garantir un traitement juste et égal aux femmes. La plupart ne reconnaissent pas les obstacles encore plus grands que les femmes doivent surmonter pour accéder à un travail décent. Les audits mandatés par ces enseignes ne révèlent presque aucun cas de discrimination basée sur le genre, mais s'abstiennent de mentionner que les femmes sont concentrées dans les postes les moins bien rémunérés et les plus précaires. Elles ne s'engagent pas non plus avec leurs fournisseurs sur les actions à déployer pour lutter contre les discriminations.

Figure 4. Scores obtenus sur la problématique du genre dans la fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam (2019)

Remarque : Les scores se basent sur une évaluation des mesures prises par les enseignes de la grande distribution pour gérer les impacts en matière de droits humains et du travail pour les femmes dans leurs chaînes alimentaires. Ils sont déterminés d'après des informations publiquement disponibles, selon une série d'indicateurs de bonnes pratiques reconnues.
Les pourcentages indiqués correspondent aux points obtenus sous la forme d'un pourcentage du score total disponible pour la rubrique Femmes de la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam pour 2019. Les données complètes et la méthodologie sont disponibles ici.

4. PROGRÈS RÉALISÉS PAR LES ENSEIGNES ET LES GOUVERNEMENTS

Les enseignes de la grande distribution prennent des mesures progressives

En 2018, Oxfam a lancé sa campagne pour mettre fin à la souffrance humaine à laquelle sont confronté-e-s les femmes et les hommes qui produisent ce que nous mangeons, appelant les enseignes de la grande distribution et les gouvernements à reconnaître ce problème et à intervenir pour rectifier le tir. Cette campagne a démontré que des progrès sont possibles, à condition que les enseignes renforcent leurs politiques et leurs pratiques sur les droits humains dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires et que les gouvernements renforcent leurs réglementations et leurs cadres politiques.

Améliorations réalisées par les enseignes de la grande distribution sur les droits de la main-d'œuvre

Deux enseignes néerlandaises ont pris en 2018 des engagements publics forts en matière de droits humains, suite à la campagne menée par Oxfam. Albert Heijn (une filiale d'Ahold Delhaize) et Jumbo ont annoncé des politiques prometteuses de diligence raisonnable et sur les droits humains et se sont engagés à mettre en œuvre un processus de diligence raisonnable s'appuyant sur un cadre reconnu promouvant les droits humains[23].

Ces deux enseignes se sont engagées à procéder chaque année à plusieurs évaluations des impacts sur les droits humains, à diffuser publiquement les résultats et les avancements, et à mettre en place des mécanismes de réclamation s'appuyant sur des recommandations en matière de bonnes pratiques. D'autres enseignes telles que Tesco, Rewe et Sainsbury's s'investissent de même dans l'amélioration de leurs mécanismes de réclamation. Autre étape importante : Albert Heijn et Jumbo communiqueront une carte du monde interactive indiquant la provenance des produits commercialisés sous leur propre marque.

Les enseignes qui obtiennent un meilleur score sur les droits de la main-d'œuvre expliquent comment elles gèrent les points sensibles, reconnaissent les principaux obstacles auxquels les femmes sont confrontées et prennent a minima quelques mesures pour lever ces obstacles.

Suite à une deuxième évaluation des 16 plus grands acteurs (ou acteurs affichant la plus forte croissance) en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et aux États-Unis en 2019[24], quatre enseignes (Jumbo, ALDI SÜD, Tesco et Morrisons) ont amélioré leur score sur les droits des travailleuses et des travailleurs (+15 % minimum), ce qui démontre qu'avec une véritable volonté des entreprises, des améliorations sont possibles.

D'autres enseignes ont réalisé des progrès par paliers. Environ la moitié se sont engagées à prendre des mesures proactives pour lutter contre le travail forcé, à ne pas se dérober si des problèmes surviennent et à reconnaître publiquement que les problèmes sont systémiques et requièrent une collaboration pour être résolus.

Les enseignes qui obtiennent un meilleur score sur les droits de la main-d'œuvre y sont parvenues en expliquant comment elles gèrent les points sensibles, reconnaissent les principaux obstacles auxquels les femmes sont confrontées et prennent a minima quelques mesures pour lever ces obstacles. Tesco se démarque en reconnaissant que les rémunérations sont inférieures à un salaire décent dans les plantations de thé au Malawi et dans plusieurs pays producteurs de bananes, et en s'engageant à mettre un terme aux pratiques commerciales injustes et en fournissant des informations sur sa gestion des questions de droits du travail.

Figure 5. Scores les plus élevés et plus fortes progressions sur la fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam (2019)

Remarque : Les scores se basent sur l'évaluation des mesures prises par les enseignes de la grande distribution pour s'assurer que les droits de la main-d'œuvre sont respectés dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ils sont déterminés d'après des informations publiquement disponibles, selon une série d'indicateurs de bonnes pratiques reconnues. Les pourcentages indiqués correspondent aux points obtenus sous la forme d'un pourcentage du score total disponible pour les droits de la main-d'œuvre sur 2019. Les données complètes et la méthodologie sont disponibles ici : https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/behind-the-barcodes-supermarket-scorecard-2019-data-620836

ENCADRÉ 1. DES EFFORTS POUR MIEUX FAIRE : LES CAS D'ALDI SÜD ET DE LIDL

En 2018, ALDI SÜD obtenait un score de seulement 1 % sur la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam. Après une campagne publique menée dans plusieurs pays, l'enseigne allemande a publié sa première politique internationale sur les droits humains, s'est engagée à respecter ces droits et à adopter des mesures pour identifier les risques et éviter de nuire à la main-d'œuvre[25]. Ces déclarations, entre autres, ont permis à l'enseigne de progresser de 18 % dans la Fiche d'évaluation des supermarchés, soit plus que tout autre acteur étudié. ALDI SÜD a également rejoint l'Ethical trading initiative (ETI, initiative de commerce équitable) au Royaume-Uni, qui accompagne les entreprises dans la résolution des problématiques liées aux droits de la main-d'œuvre.

Les choix d'ALDI SÜD en matière d'approvisionnement pour ses bananes révèlent toutefois une contradiction entre les engagements pris par l'enseigne sur les droits humains et ses pratiques commerciales. En pleine élaboration de sa politique sur les droits humains, l'enseigne a en effet exhorté ses fournisseurs de bananes à baisser leurs prix, alors que les prix avaient déjà chuté de 50 % en 15 ans[26]. En réponse, 31 organisations ont dit « Ça suffit ! » et ont incité les autres détaillants à ne pas suivre ALDI SÜD sur cette voie[27].

Lidl, une autre grande enseigne discount allemande, a suivi une approche différente concernant son approvisionnement en bananes. Elle s'est engagée publiquement à ne vendre que des bananes issues du commerce équitable dans ses quelque 3 000 magasins en Allemagne et en Suisse. Mais après seulement huit mois, face à la baisse des prix conséquente opérée par la concurrence, elle abandonne son engagement 100 % issus du commerce équitable et réintroduit des bananes certifiées par Rainforest Alliance[28], qui ne verse pas de prime et n'est pas aussi exigeant que le label Fairtrade pour garantir le respect des droits de la main-d'œuvre[29].

Au Costa Rica, d'après le syndicat des ouvrières et des ouvriers agricoles (SITRAP), les grand-e-s perdant-e-s sont les employé-e-s qui travaillent dans les bananeraies.[30]

Dans le cas de Lidl, la main-d'œuvre a dû faire une croix sur la prime Fairtrade qu'elle aurait reçue si l'enseigne avait honoré ses engagements[31].

ALDI SÜD a déclaré « reconnaître que dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement alimentaires, les prix à la production sont bas et opaques pour les matières premières. Les enseignes comme ALDI SÜD peuvent contribuer à améliorer la situation. » L'entreprise a également indiqué « réfléchir à différentes approches sur [sa] propre chaîne d'approvisionnement et [s']engager avec d'autres parties prenantes. »

« Nous, les ouvriers du secteur bananier, sommes très inquiets, car nos conditions de travail se dégradent jour après jour. nous négocions actuellement une convention collective, mais quand nous avons demandé une augmentation, l'entreprise a refusé tout net en précisant qu'elle vendait des bananes à très bas prix, si bien qu'elle n'avait pas les moyens d'augmenter nos salaires. »

Porte-parole du SITRAP, novembre 2018

ENCADRÉ 2. VERS DE MEILLEURES PRATIQUES DANS UN SECTEUR SENSIBLE : LES TOMATES ITALIENNES[32]

Oxfam a travaillé avec S-Group33, le principal acteur de la grande distribution en Finlande, pour aider son personnel à comprendre l'impact de l'entreprise sur la main-d'œuvre intervenant dans la production de tomates en Italie et à mieux s'informer sur les leviers à disposition pour résoudre les problèmes[34.]

Cette étude baptisée Human Rights Impact Assessment (HRIA, ou évaluation des répercussions sur les droits humains) a mis au jour des conditions de vie et de travail déplorables dans un pays (l'Italie) que la plupart des enseignes ne considèrent pas comme « à haut risque » pour s'approvisionner en produits.

Au-delà des conditions tumultueuses rencontrées en Italie[35], l'évaluation a révélé que les pratiques commerciales de la grande distribution nuisaient aux droits humains. Sur les cinq dernières années, les fournisseurs de tomates transformées commercialisées par S-Group sous marque de distributeur ont vu leurs prix chuter de 15 à 25 % en valeur réelle, et les productrices et les producteurs ont connu une baisse de 10 % du prix de la tomate.

Sur la même période, d'après la convention collective négociée par les syndicats, les salaires de la main-d'œuvre intervenant dans la production de tomates auraient dû augmenter de 8 %. Or, aucun élément n'atteste que de tels salaires sont versés.

Ce paradoxe entre la chute du prix des tomates et la hausse des coûts salariaux accroît le risque de mauvaises pratiques, comme la sous-déclaration des heures de travail, une pratique répandue dans le secteur.

S-Group a eu le mérite de participer à cette étude, notamment en partageant des données commerciales avec l'équipe de recherche et en identifiant des moyens de présenter des informations sensibles en respectant la législation sur la concurrence. Nous souhaiterions voir plus d'enseignes réaliser de telles études.

« Certaines enseignes exigent des prix d'achat trop bas pour les produits transformés. Au final, les acteurs les plus faibles sur la chaîne d'approvisionnement sont les grands perdants. »

Fournisseur de S-Group interrogé pendant l'évaluation

« Nous avons beaucoup appris du rapport et de la collaboration avec Oxfam. Aucun acteur ne peut résoudre des problématiques complexes à lui seul. Nous continuons de collaborer avec d'autres et à chercher de nouveaux partenariats pour agir et nous attaquer aux causes profondes exposées dans ce rapport. »

Lea Rankinen, Vice-présidente, Sustainability S-Group

Autres améliorations réalisées par des entreprises de l'agroalimentaire qui montrent la voie

Parmi les marques de l'industrie agroalimentaire, Nestlé et Wilmar jouent un rôle central pour promouvoir la traçabilité des produits. Nestlé a publié un Tableau de bord de la transparence pour l'huile de palme[36], a annoncé que l'entreprise allait communiquer les noms de ses fournisseurs pour 15 produits prioritaires[37] et utilise une technologie Blockchain pour permettre aux consommateurs de tracer leurs produits jusqu'à l'exploitation agricole[38]. L'entreprise estime que son engagement en faveur de la traçabilité a permis de rendre ses responsables plus redevables et d'élargir le mandat des équipes en charge de l'approvisionnement. Wilmar est devenue en 2015 la première entreprise à publier la liste complète des moulins à huile auprès desquels elle se fournit et la seule des 38 entreprises mentionnées dans le rapport « KnowTheChain » (2018) à communiquer le nom de ses fournisseurs de premier rang[39].

Au Royaume-Uni, Marks & Spencer[41] a publié le nom de ses fournisseurs de premier rang et le détail des chaînes d'approvisionnement pour certaines matières premières (comme le thé et le café). Waitrose publie également le nom de ses fournisseurs de premier rang[42]. En 2018, sept marques de thé ont divulgué une partie de leurs chaînes d'approvisionnement en thé, suite à la pression exercée par la campagne *Who picked my tea?*[43] menée au Royaume-Uni. Or, le secteur de la grande distribution est à la traîne par rapport au secteur du vêtement, où 70 des 200 principaux détaillants de mode publient actuellement leurs usines de premier rang[44] et certains leurs usines de tissage et leurs filatures[45].

« La transparence devient la norme, et bientôt tous les acteurs devront divulguer leurs chaînes d'approvisionnement. Nous voulons être des précurseurs dans ce domaine. »

Nestlé 2019[40]

Les détaillants membres du Consumer Goods Forum, dont font partie Ahold Delhaize, Sainsbury's, Tesco et Walmart, se sont engagés publiquement à adopter des pratiques pour éradiquer le travail forcé[46]. 20 entreprises, dont Tesco et Walmart, ont rejoint le Leadership Group on Responsible Recruitment et adopté le principe « The Employer Pays » pour promouvoir des pratiques de recrutement plus sûres pour la main-d'œuvre immigrée. Il est indispensable qu'au-delà de ces engagements, les enseignes de la grande distribution s'assurent également de tenir compte des coûts afférents à la conformité et à l'amélioration de leur modèle commercial.

En septembre 2019, Amazon (société mère de Whole Foods) a publié de nouvelles normes concernant les chaînes d'approvisionnement et un Code de conduite à destination des fournisseurs couvrant un large éventail de questions importantes soulevées par la campagne d'Oxfam, comme les droits du travail, la santé et la sécurité, ainsi qu'un comportement éthique de la part des fournisseurs. Ces nouvelles normes pour les fournisseurs s'appliqueront dans toutes les filiales d'Amazon, dont Whole Foods[47].

De nouvelles réglementations sur les droits de la main-d'œuvre

Le rapport *Derrière le code-barre* d'Oxfam a révélé que les normes en matière de droits du travail et les salaires réels sont supérieurs s'il existe des réglementations pour protéger les droits de la main-d'œuvre, comme un salaire minimum adéquat, le droit à la liberté d'association et des mesures du ressort de l'État pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.

Des progrès ont été réalisés dans ces domaines depuis 2018. L'Australie a adopté une loi pour lutter contre l'esclavage moderne. Au Royaume-Uni, les règles sur le reporting et les marchés publics ont été renforcées[48]. Aux États-Unis, le coût de l'inaction des entreprises face au travail forcé et au travail des enfants est plus lourd : le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) a commencé à saisir aux frontières des marchandises entachées par le travail forcé, consignant dans un premier temps des produits à base de thon (2019)[49].

L'Organisation internationale du travail, qui fête son centenaire, a adopté sa toute première convention pour lutter contre les violences et le harcèlement sur le lieu de travail, déclarant : « Sans respect, il n'y a pas de dignité au travail et sans dignité, il n'y a pas de justice sociale »[50]. Cela permettra de mettre au jour ces formes cachées d'abus qui empêchent des millions de personnes, surtout des femmes, de se sentir en sécurité sur leur lieu de travail.

Depuis 2019, de nouvelles règles de l'Union européenne (UE) bannissent les pratiques commerciales déloyales de la grande distribution et des grands acheteurs. Ces pratiques d'exploitation courantes et illégales, comme les retards de paiement, les annulations de commandes de dernière minute ou encore le refus de proposer des contrats écrits, font peser une pression commerciale sur les fournisseurs, qui la transfèrent sur les personnes ayant le moins de pouvoir. Ces règles couvrent tous les produits alimentaires achetés par des détaillants basés dans l'Union européenne, quelle que soit la provenance de ces produits. Une fois ces règles intégrées dans la législation nationale, elles devraient permettre de protéger les productrices et les producteurs alimentaires du monde entier[51].

On constate en Europe et dans d'autres régions du monde un élan croissant pour que les entreprises soient tenues légalement responsables si elles ne prennent pas des mesures pour prévenir et limiter les violations des droits humains sur leurs chaînes d'approvisionnement. Oxfam et une vaste alliance d'organisations de la société civile appellent à rendre obligatoire une diligence raisonnable pour les droits humains dans l'UE et à l'échelle nationale[52]. Selon nous, cela devrait jeter les bases de règles internationales plus fortes et d'un traité mondial contraignant sur le respect des droits humains par les entreprises[53].

ENCADRÉ 3. DES PROGRÈS DANS UN SECTEUR : LES FRUITS DE MER EN THAÏLANDE

En 2014, des hommes travaillant sur des bateaux de pêche thaïlandais ont rapporté des témoignages révoltants de conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage moderne, avec des « fauteurs de trouble » jetés par-dessus bord[54]. Des organisations comme Environmental Justice Foundation ont publié des preuves et réclament des mesures[55]. En 2015, l'Union européenne a donné un avertissement (« carton jaune ») à la Thaïlande, estimant que le pays n'en faisait pas assez dans la lutte contre la pêche illégale et non réglementée[56].

Gouvernements, entreprises et ONG ont déployé diverses initiatives pour s'attaquer à ce problème. Le gouvernement thaïlandais a adopté de nouvelles réglementations et de nouveaux processus, notamment une convention du travail de l'OIT sur la pêche, un protocole sur le travail forcé et une série de lois nationales. Plusieurs enseignes de la grande distribution comme Albertsons, Ahold Delhaize, ALDI SÜD, Costco, Morrisons, Tesco et Walmart ont pris des mesures positives pour continuer de s'approvisionner en fruits de mer en Thaïlande, plutôt que de se dérober face à cette problématique[57]. Plusieurs fournisseurs de fruits de mer ont renforcé les normes à bord des bateaux. CSO Coalition for Ethical and

Sustainable Seafood (une coalition d'ONG locales rassemblées par Oxfam) a permis de faire entendre la voix de la main-d'œuvre dans le processus de réforme et de renforcer les comités de travailleuses et de travailleurs, alors que la main-d'œuvre immigrée n'est pas encore autorisée à former des syndicats[58].

Un rapport d'Oxfam sur le secteur des fruits de mer publié en 2018 et basé sur des recherches menées en Thaïlande et en Indonésie a révélé que l'exploitation sévissait sur terre comme en mer, ainsi que dans les usines de transformation desservant les 16 enseignes évaluées par Oxfam. Des femmes chargées du décorticage des crevettes déclarent effectuer des horaires de travail excessifs, percevoir une rémunération en deçà du salaire minimum, subir des restrictions sur les pauses pour se désaltérer ou se rendre aux toilettes, faire l'objet d'injures et travailler dans des conditions dangereuses[59],[60].

En 2019, un examen des progrès réalisés a révélé que le gouvernement avait pris des mesures importantes pour renforcer les réglementations. L'UE a donc retiré son « carton jaune »[61]. Le nombre de blessures ou de disparitions en mer non déclarées a diminué, et les conditions à bord sont meilleures, avec notamment de la nourriture et de l'eau potable. La main-d'œuvre bénéficie d'un meilleur accès aux prestations sociales et les rémunérations sont plus systématiquement conformes au salaire minimum légal.

Certains rapports suggèrent toutefois que le modèle commercial utilisé par la grande distribution n'a pas changé. Les acheteurs ne proposent toujours pas d'incitations financières aux fournisseurs qui recourent à des pratiques plus éthiques (ce qui augmente leurs coûts). Autrement dit, la réforme fait perdre aux fournisseurs de fruits de mer en Thaïlande leur avantage tarifaire, tandis que les acheteurs s'approvisionnent dans les lieux moins surveillés. La main-d'œuvre est toujours largement exclue des débats. Avec l'instauration de contrats de travail obligatoires pour la main-d'œuvre autrefois informelle, beaucoup se sont endettés auprès de leurs employeurs.

La grande distribution doit reconnaître de toute urgence les pratiques des fournisseurs et s'engager auprès des ONG, des représentant-e-s des travailleuses et travailleurs immigré-e-s et du gouvernement pour s'assurer que ces améliorations sont durables.

« Le processus de recrutement semble s'améliorer. Lors de la formation qui précède le départ, la main-d'œuvre est mieux informée sur les conditions de travail, ses droits, les charges sociales et les frais de recrutement avant de quitter [leur pays natal] pour la Thaïlande. Ce point est crucial pour réduire les risques de travail forcé et de frais de recrutement illégaux facturés par les intermédiaires. »

Membre de CSO Coalition for Ethical and Sustainable Seafood en Thaïlande. »

5. CONSOMMATEURS ET INVESTISSEURS EN QUÊTE DE PLUS D'ÉTHIQUE ET D'OUVERTURE

Cette somme de preuves affligeantes et les fréquentes révélations médiatiques de la souffrance humaine dans les chaînes d'approvisionnement soumettent la grande distribution à une forte pression pour convaincre consommateurs et investisseurs qu'ils peuvent lui faire confiance pour remédier à ces problèmes. Elle est également exhortée à plus de transparence sur l'origine de ses produits alimentaires et à divulguer toute préoccupation en lien avec les droits humains au sein de ses chaînes d'approvisionnement.

De plus en plus de consommateurs veulent pouvoir faire leurs achats sans culpabiliser

Ces 12 derniers mois, de nouvelles preuves sont venues confirmer la volonté des consommateurs de faire leurs achats sans culpabiliser et de pouvoir faire confiance aux enseignes de la grande distribution pour s'assurer que les articles en rayons ont été produits de manière éthique et durable. De tels changements reflètent les nouvelles tendances en matière de perception de la durabilité parmi les consommateurs[62].

Un récent sondage mené auprès de consommateurs dans 23 pays révèle que trois quarts des répondant-e-s trouvent important d'acheter des « articles alimentaires éthiques » produits de façon socialement et environnementalement responsable[63]. Selon une autre enquête menée aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France, 71 % des personnes interrogées (en particulier parmi les moins de 25 ans) se préoccupent des questions de gouvernance comme les droits de la main-d'œuvre[64].

Dans une enquête mandatée par Oxfam en Italie, 72 % des personnes interrogées déclarent être disposées acheter des aliments produits sans aucune forme de travail forcé, quel que soit leur prix[65]. Aux Pays-Bas, près de 80 % veulent que leur supermarché assure à sa main-d'œuvre un salaire décent et équitable, et un tiers envisageraient de changer pour une enseigne (plus) engagée en faveur du traitement équitable de la main-d'œuvre[66].

D'après un sondage YouGov réalisé pour Oxfam en 2018, près de 90 % de la clientèle d'ALDI au Royaume-Uni trouve important que l'enseigne

s'assure que la main-d'œuvre qui produit sa nourriture ait des revenus suffisants pour un niveau de vie de base (87 %) et qu'il n'y ait pas de conditions de travail inhumaines (88 %)[67]. Près de la moitié des personnes interrogées déclarent être disposées à quitter ALDI au profit d'une autre enseigne plus éthique[68].

LES INVESTISSEURS APPELLENT À LA TRANSPARENCE ET À LA GESTION DES RISQUES PESANT SUR LES DROITS HUMAINS

De nombreux investisseurs expriment également leur crainte d'un effet érosif des inégalités économiques et s'intéressent plus que jamais à la manière dont les entreprises gèrent les risques et les opportunités pour la main-d'œuvre[69].

Un groupe de cinquante investisseurs gérant quelque 3 100 milliards de dollars d'actifs a signé une déclaration des investisseurs en faveur des objectifs de la campagne d'Oxfam[70]. Cette déclaration reconnaît notamment que le modèle d'entreprise de la grande distribution n'est pas durable et que le manque de transparence rend impossible tout calcul précis des risques et des opportunités liés à une participation, ce qui rend dangereux d'investir dans des enseignes de la grande distribution pour qui recherche la santé financière à long terme dans les entreprises qu'il ou elle détient.

L'adoption des pratiques décrites dans la déclaration des investisseurs atténuerait le risque de voir des violations des droits humains attirer l'attention des médias et déclencher une réaction négative de l'opinion, des procès et des retards opérationnels, ou engendrer d'autres frais.

Les tendances qui se dessinent dans les propositions des actionnaires (appelant les sociétés cotées en bourse à prendre des mesures particulières, généralement soumises à l'occasion d'une assemblée générale annuelle) reflètent cette attitude : on observe non seulement un soutien croissant pour les résolutions portant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)[71], mais aussi une augmentation marquée des propositions appelant les sociétés à suivre et à divulguer le traitement de la main-d'œuvre au sein de leurs chaînes d'approvisionnement[72]. Même les résolutions ne donnant pas lieu à un vote ont un impact : la résolution des actionnaires d'Oxfam demandant à Amazon, détenteur de Whole Foods, de mener des évaluations d'impact sur les droits humains dans trois chaînes d'approvisionnement alimentaires à haut risque a joué un rôle essentiel pour encourager l'entreprise à initier un examen approfondi des droits de la main-d'œuvre.

Les investisseurs membres de la Workforce Disclosure Initiative de ShareAction, avec le soutien du gouvernement britannique, ont doublé en 2019 le montant cumulé de leurs actifs sous gestion pour le porter à 13 000 milliards de dollars[73]. Cette initiative vise à améliorer la qualité des emplois dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement des sociétés cotées en bourse en réunissant des investisseurs pour aider les entreprises à améliorer leur reporting sur la main-d'œuvre. À elles toutes, les entreprises déclarantes emploient 8,3 millions de personnes et ont 1,5 million de fournisseurs. Le fait que la plupart des entreprises ne soient pas en mesure de communiquer le nombre de travailleuses et de travailleurs dans leurs chaînes d'approvisionnement, sans même parler de la répartition entre hommes et femmes ou du niveau de bien-être, pousse les investisseurs à creuser davantage.

« Les appels émanant des actionnaires, de la société civile et des organisations de travailleuses et de travailleurs pour des mesures et des données de meilleure qualité pour tenir la promesse d'emplois décents se font de plus en plus forts. »

Amy Metcalfe, ShareAction

Aux Pays-Bas, une coalition d'investisseurs gérant 2 100 milliards de dollars d'actifs a lancé Platform Living Wage Financials (PLWF)[74], s'appuyant sur la conviction que « [les investisseurs], à condition de disposer d'informations fiables et accessibles, occupent une position unique pour identifier et récompenser les entreprises affichant une performance sociale élevée ».

Alors que les dividendes augmentent généralement dix fois plus vite que les salaires[75], les investisseurs doivent donner aux entreprises des orientations plus claires sur la manière de concilier respect des droits humains et rendements financiers.

Plusieurs enseignes internationales de la grande distribution concernées par la campagne d'Oxfam sont des sociétés privées. Une raison essentielle qui les pousse à prendre des mesures est le fait que les abus comme le trafic d'êtres humains et le travail forcé au sein de la chaîne d'approvisionnement engendre d'énormes risques légaux, opérationnels et pour la réputation, qui peuvent être dévastateurs pour les résultats d'une entreprise[76]. Une étude révèle que les sociétés privées ont plus de latitude pour faire preuve de responsabilité d'entreprise que les sociétés publiques et peuvent dans certains cas adopter une approche à plus long terme[77].

6. UN PLAN D'ACTION POUR RENFORCER LES DROITS DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'État doit de toute urgence prendre des mesures pour améliorer le cadre politique pour la main-d'œuvre dans les pays où sont produits les aliments et pour soumettre les entreprises des pays consommateurs à une obligation de diligence raisonnable en matière de droits humains. Les enseignes de la grande distribution et les autres entreprises intervenant dans les chaînes d'approvisionnement doivent elles aussi entièrement repenser leur approche en matière de gestion des risques de violation des droits humains et garantir le respect des droits de la main-d'œuvre.

Ce rapport montre que des progrès sont possibles et que consommateurs et investisseurs aspirent de plus en plus au changement.

Oxfam appelle la grande distribution à faire preuve d'une solide diligence raisonnable en matière de droits humains et à améliorer la transparence au sein de ses chaînes d'approvisionnement mondiales. Si les enseignes de la grande distribution n'ont rien à cacher, pourquoi alors ne pas divulguer ce qu'elles font pour prévenir l'exploitation, d'où proviennent leurs produits et dans quelles conditions ils sont produits ?

Pour la deuxième année de la campagne d'Oxfam, nous avons publié un cadre de travail à destination de la grande distribution avec des recommandations claires et réalisables sur les droits de la main-d'œuvre, couvrant trois objectifs principaux :

• **Adopter une approche de diligence raisonnable pour les droits humains** : Oxfam demande aux enseignes de la grande distribution de ne pas se contenter d'audits de conformité, mais de changer véritablement la manière dont elles gèrent les droits humains de sorte à identifier les principaux problèmes dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires à haut risque et à élaborer une stratégie vigoureuse pour y remédier ;

• **Prévenir les atteintes aux droits humains dans les chaînes d'approvisionnement** en identifiant les effets néfastes de ses activités sur la main-d'œuvre et sur les producteurs et productrices agricoles qui cultivent ce que nous mangeons et en permettant aux titulaires des droits affecté-e-s d'être informé-e-s et de faire entendre leur voix ; et

• **Avoir un impact social positif**, en montrant que les entreprises

peuvent non seulement éviter de causer du tort, mais aussi mettre leur puissance économique et politique au service du bien.

Figure 6. Mesures prises par la grande distribution pour renforcer les droits de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires

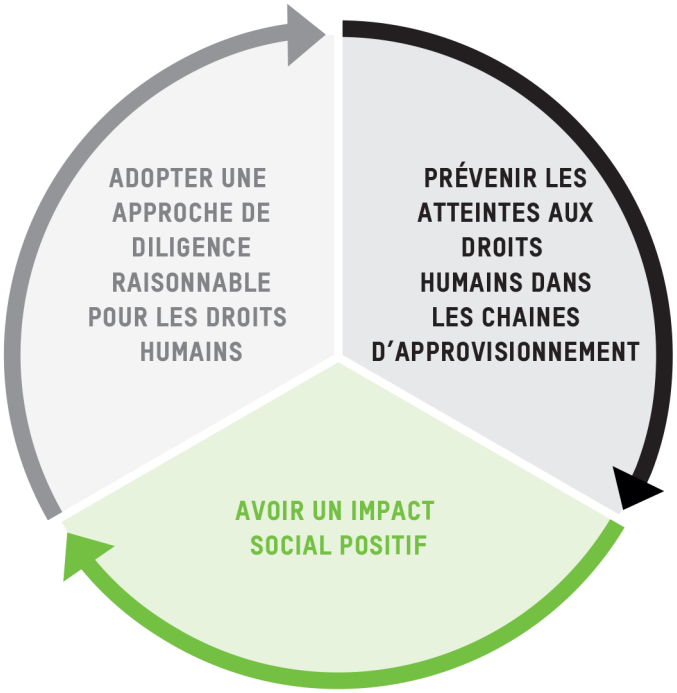

Pour chacun de ces objectifs, il est demandé à la grande distribution de travailler dans quatre domaines prioritaires. Les mesures nécessaires pour garantir aux femmes un traitement juste et égal font partie des recommandations.

1. **Engagement d'entreprise** : en adoptant des politiques transversales et en prenant de vastes engagements qui jettent les bases d'un cadre en matière de droits humains (par exemple, une politique relative au droit du travail et aux droits humains, une politique de genre et une politique d'incitation pour les responsables des achats) ; et en divulguant la structure de gouvernance pour un déploiement et un reporting effectifs. Les entreprises doivent inscrire l'autonomisation des femmes au cœur de leurs activités en souscrivant aux Principes des Nations unies pour l'autonomisation des femmes et en divulguant l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.

2. **Connaissance et exposition des risques pour les droits de la main-d'œuvre :** en gérant les risques pesant sur les droits humains. Cela implique notamment le déploiement d'une diligence raisonnable pour les droits humains, la publication des fournisseurs alimentaires de premier et de deuxième rang, la publication de la répartition hommes-femmes des effectifs sur chaque site de production et la publication de la part de la valeur revenant aux travailleuses et au travailleurs touchant les

plus faibles rémunérations à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.

3. **Intervention au sein même de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise :** en prenant des mesures que l'entreprise devrait adopter dans ses propres chaînes d'approvisionnement (découlant de sa diligence raisonnable pour les droits humains), comme la publication d'un plan d'action pour s'attaquer aux risques en matière de droits humains, un engagement significatif aux côtés des syndicats et la priorisation des fournisseurs accordant le plus de pouvoir et de valeur à la main-d'œuvre. Cela comprend la publication d'une politique de genre qui intègre la prévention des discriminations, la protection contre le harcèlement sexuel et la reconnaissance de la valeur du travail de soin non rémunéré.

4. **Action au-delà de sa propre chaîne d'approvisionnement :** en déployant des mesures concrètes pour promouvoir un changement à l'échelle du secteur ou du pays. Voici quelques exemples de telles mesures : participation à des initiatives à parties prenantes multiples, sortie ou réforme des associations ou autres organismes industriels faisant pression contre la réglementation du travail et plaidoyer auprès des États pour améliorer la législation et les cadres en matière de droits humains.

Un travailleur agricole tient un melon. Photo : Tatania Cardeal/Oxfam

NOTES

1 La base légale des obligations en matière de droits humains, du travail et des femmes se trouve dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) et la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979). Toutes les autres normes internationales du travail figurent dans les huit Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, disponibles ici : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_095896.pdf

2 Pour toutes les données de recherche, voir BASIC (2019).

[3] Calculs d'Oxfam basés sur des données de recherche par BASIC (2019). Pour plus d'informations, voir S. Banerji et R. Willoughby. (2019). *Addressing the Human Cost of Assam Tea: An agenda for change to respect, protect, and fulfil human rights on Assam Tea Plantations*. Oxfam International. http://hdl. handle.net/10546/620876

[4] R. Willoughby et T. Gore. (2018). Derrière le code-barre : des inégalités en chaines. Oxfam International. Consulté en septembre 2019 : https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/cr-ripe-for-change-supermarket-supply-chains-210618-fr.pdf

[5] Environmental Justice Foundation. (2019), Blood and Water: Human rights abuse in the global seafood industry. Consulté en septembre 2019 : https://ejfoundation.org/resources/downloads/Blood-water-06-2019-final.pdf

[6] Le rapport souligne que les oignons nouveaux étaient produits en 2015 par un fournisseur d'enseignes de la grande distribution au Royaume-Uni, dont trois apparaissent sur la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam : Asda, Sainsbury's et Tesco. Le gang ciblait des travailleuses et des travailleurs vulnérables en Pologne, les envoyait au Royaume-Uni et avait infiltré une agence d'intérim. Oxfam comprend que l'agence d'intérim s'était vu délivrer une licence par la Gangmasters and Labour Abuse Authority et que certaines enseignes de la grande distribution ont depuis renforcé leurs procédures de diligence raisonnable et d'atténuation des risques.

Voir G. Arbuthnott et al. (7 juillet 2019), Britain's Biggest Trafficking Gang Used Slave Labour to Supply Supermarkets.

The Times. https://www.thetimes.co.uk/article/britains-biggest-trafficking-gang-used-slave-labour-to-supply-supermarkets-t6zrb99lz. Depuis, les enseignes de la grande distribution ont renforcé leurs procédures de diligence raisonnable.

[7] G. LeBaron (2018), Report of Findings. The Global Business of Forced Labour. Consulté en septembre 2019 : http://globalbusinessofforcedlabour.ac.uk/report/

[8] A. Kelly (14 avril 2019), Rape and Abuse: The price of a job in Spain's strawberry industry? The Guardian. Consulté en septembre 2019 : https://www.theguardian.com/global-development/2019/apr/14/rape-abuse-claims-spains-strawberry-industry?CMP=fb_gu&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#Echobox=1555227049

[9] T. Jones et A. Awokoya (20 juin 2019), Are Your Tinned Tomatoes Picked by Slave Labour? The Guardian. Consulté en septembre 2019 : https://www.theguardian.com/world/2019/jun/20/tomatoes-italy-mafia-migrant-labour-modern-slavery

[10] R. Guidi (20 août 2018), California's Farmworkers Face Illness and Death in the Fields. Consulté en septembre 2019 : https://www.hcn.org/issues/50.14/agriculture-californias-farmworkers-face-illness-and-death-in-the-fields

[11] R. Willoughby et T. Gore (2018), Derrière le code-barre : des inégalités en chaînes. Nairobi : Oxfam International (2015), Consulté en septembre 2019 : https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/cr-ripe-for-change-supermarket-supply-chains-210618-fr.pdf

[12] Derrière le code-barre. Consulté en septembre 2019 : https://indepth.oxfam.org.uk/behind-the-barcodes/

[13] Notes disponibles dans l'étude de cas complète. S. Banerji et R. Willoughby (2019), Addressing the Human Cost of Assam Tea: An agenda for change to respect, protect, and fulfil human rights on Assam Tea Plantations. Oxfam International. http://hdl.handle.net/10546/620876

[14] ALDI Nord n'a pas répondu à nos demandes d'informations pour ce rapport, mais a répondu à une demande d'informations dans le rapport d'Oxfam Allemagne Schwarzer Tee, weiße Weste. Menschenrechtsverletzungen auf Teeplantagen in Assam und die Verantwortung deutscher Unternehmen.

[15] P. Williams (2019), Sweet and Sour: An investigation of conditions on tropical fruit farms in North-East Brazil. Oxfam International. http://hdl.handle.net/10546/620875

[16] R. Willoughby et T. Gore (2018), Derrière le code-barre : des inégalités en chaînes. Nairobi : Oxfam International (2015), Consulté en septembre 2019 : https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/cr-ripe-for-change-supermarket-supply-chains-210618-fr.pdf

[17] OHCHR. (2011), Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Consulté en septembre 2019 : https://www.ohchr.org/documents/publications/GuidingprinciplesBusinesshr_fr.pdf

[18] La Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam concerne des enseignes de la grande distribution aux États-

Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Thaïlande. Aux fins du présent document, les recherches portent sur l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis.

[19] Pour connaître les référentiels internationaux et la méthodologie suivie pour la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam, voir https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/behind-the-barcodes-supermarket-scorecard-2019-data-620836

[20] Derrière le code-barre. Consulté en septembre 2019 : https://indepth.oxfam.org.uk/behind-the-barcodes/scorecard/

[21] Entre 2018 et 2019, Albertsons, Walmart, Whole Foods, ALDI Nord, Costco et Edeka ne sont pas non plus parvenus à progresser sur le thème des droits de la main-d'œuvre dans la Fiche d'évaluation des supermarchés d'Oxfam.

[22] Global Living Wage Coalition, https://www.globallivingwage.org/

[23] Nations unies (2011), Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Consulté en septembre 2019 : https://www.ohchr.org/documents/publications/GuidingprinciplesBusinesshr_fr.pdf

[24] Oxfam (2015), How are Supermarkets Taking Responsibility for Ending Human Suffering in their Food? Consulté en septembre 2019 sur les blogs d'Oxfam International : https://blogs.oxfam.org/en/blogs/19-07-03-how-are-supermarkets-taking-responsibility-ending-human-suffering-their-food/index.html

[25] ALDI SÜD. Human Rights at Aldi South. Consulté en septembre 2019 : https://cr.ALDIsouthgroup.com/en/cr-portal/simply-responsi ble/human-rights

[26] Derrière le code-barre. Consulté en septembre 2019 : https://indepth.oxfam.org.uk/behind-the-barcodes/

[27] Fresh Fruit Portal (17 octobre 2018), Ecuadorian Banana Industry Slams ALDI for Planned Price Cut. Consulté en septembre 2019 : https://www.freshfruitportal.com/news/2018/10/17/ecuadorian-banana-industry-slams-aldi-for-planned-price-cut/

[28] Fruit Net (20 mai 2019), Lidl Rethinks Switch to Fairtrade Bananas. Consulté en septembre 2019 : http://www.fruitnet.com/eurofruit/article/178753/lidl-rethinks-switch-to-fairtrade-bananas

[29] K. Lindgren (2013), Rainforest Alliance is Not Fair Trade. Consulté en septembre 2019 sur les blogs de Fairworld Project blogs : https://fairworldproject.org/rainforest-alliance-is-not-fair-trade/

[30] Banana Link (2019), European Supermarket Prices and Workers Wages. [Contenu vidéo]. Consulté en septembre 2019 : https://vimeo.com/302028699

[31] H. Nicholson (2019), Top 12 Facts about Fairtrade Bananas. Consulté en septembre 2019 sur le blog Fairtrade : https://www.fairtrade.org.uk/Media-Centre/Blog/2018/August/Top-12-Facts-about-Fairtrade-Bananas

[32] T. Gore (17 avril 2019), 5 Lessons Learned on How to Conduct a Human Rights Impact Assessment. Oxfam. Consulté en septembre 2019 sur le site de Views and Voices : https://views-voices.oxfam.org.uk/2019/04/5-lessons-learned-on-how-to-conduct-a-human-rights-impact-assessment/

[33] S-Group a contacté Oxfam pour obtenir de l'aide pour améliorer la diligence raisonnable en matière de droits humains. Oxfam n'est pas présente en Finlande et l'enseigne ne figure pas parmi celles évaluées dans le cadre de la campagne d'Oxfam.

[34] T. Gore (6 février 2019), The People Behind the Prices: A focused human rights impact assessment of SOK Corporation's Italian processed tomato supply chains. Oxfam. Extrait de : https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-people-behind-the-prices-a-focused-human-rights-impact-assessment-of-sok-co-620619

[35] T. Jones et A. Awokoya (20 juin 2019), Are Your Tinned Tomatoes Picked by Slave Labour? The Guardian. Extrait de : https://www.theguardian.com/world/2019/jun/20/tomatoes-italy-mafia-migrant-labour-modern-slavery

[36] Nestlé (2019), Our Palm Oil Transparency Dashboard. Consulté en septembre 2019 : https://www.nestle.com/csv/raw-materials/palm-oil/palm-oil-transparency-dashboard

[37] Nestlé (1er février 2019), Nestlé Speeds Up Efforts Towards Full Supply Chain Transparency. Consulté en septembre 2019 : https://www.nestle.com/media/pressreleases/allpressreleases/nestle-full-supply-chain-transparency

[38] Nestlé (2019), Nestlé Breaks Open Ground with New Blockchain Pilot. Consulté en septembre 2019 : https://www.nestle.com/media/pressreleases/allpressreleases/nestle-open-blockchain-pilot

[39] Know the Chain (2 juillet 2018), 2018 Food and Beverage Benchmark. Extrait de : https://knowthechain.org/benchmarks/comparison_tool/5/

[40] Basé sur un échange de courriers électroniques entre Oxfam et un-e membre du personnel de Nestlé (11 juillet 2019).

[41] Marks & Spencer (2019), Interactive Map. Consulté en septembre 2019 : https://interactivemap.marksandspencer.com/

[42] John Lewis (2018), Waitrose and Partners Factory List 2018. Extrait de : https://www.johnlewispartnership.co.uk/content/dam/cws/pdfs/our-responsibilities/2018/waitrose-factory-list-november-2018.pdf

[43] Traidcraft Exchange, Who Picked My Tea? Consulté en septembre 2019 : https://www.traidcraft.org.uk/tea-

campaign

[44] Fashion Revolution, Fashion Transparency Index, 2019 Edition. Extrait de : https://issuu.com/fashionrevolution/docs/ fashion_transparency_index_2019?e=25766662/69342298, dernière visite le 10 juin 2019

[45] H. Abdullah (10 décembre 2018), Fast Retailing Publishes List of Uniqlo Core Fabric Mills. Just Style, Consulté en juin 2019 : https://www.just-style.com/news/fast-retailing-publishes-list-of-uniqlo-core-fabric-mills_id135199.aspx

[46] The Consumer Goods Forum, Priority Industry Principles: Tackling a complex issue in a simple, tangible way. Extrait de : https://www.theconsumergoodsforum.com/initiatives/social-sustainability/key-projects/priority-industry-principles/

[47] Amazon (2019). Amazon Supply Chain Standards. Consulté sur : https://d39w7f4ix9f5s9.cloudfront.net/4d/80/9e681da64536a287f9e658216ff9/amazon-supplier-code-of-conduct-2019-09-18-2.pdf

[48] Gouvernement du Royaume-Uni (11 juin 2019), PM speech at ILO centenary conference, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Bills_Legislation/Bills_Search_Results/Result?bId=r6148 et https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-at-ilo-centenary-conference-11-june-2019

[49] Business and Human Rights Resource Centre (février 2019), US Customs Blocks Vanuatu Vessel Allegedly Carrying Tuna Caught Using Forced Labour. Consulté en septembre 2019 : https://www.business-humanrights.org/en/us-customs-blocks-vanuatu-vessel-allegedly-carrying-tuna-caught-using-forced-labour ;

White & Case (8 avril 2019), US Customs & Border Protection Enforces Forced Labor Prohibition in First Action Against Vessel. Consulté en septembre 2019 : https://www.whitecase.com/publications/alert/us-customs-border-protection-enforces-forced-labor-prohibition-first-action

[50] Organisation internationale du travail (21 juin 2019), Adoption d'une nouvelle norme internationale du travail pour combattre la violence et le harcèlement au travail. 108e Conférence internationale du Travail. Consulté en septembre 2019 : https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/108/media-centre/news/WCMS_711351/lang--fr/index.htm

[51] Journal officiel de l'Union européenne (25 avril 2019), Directive (UE) 2019/633 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur les pratiques commerciales déloyales dans les relations interentreprises au sein de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire. Consulté en septembre 2019 : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32019L0633&from=EN

[52] Oxfam et une grande alliance d'organisations de la société civile appellent à rendre obligatoire une diligence raisonnable pour les droits humains dans l'UE et à l'échelle nationale. Voir https://lieferkettengesetz.de/pressemitteilung/broad-civil-society-alliance-calls-for-supply-chain-law/ et https://lieferkettengesetz.de/pressemitteilung/broad-civil-society-alliance-calls-for-supply-chain-law/

[53] Business and Human Rights Resource Centre Debate the Treaty. Consulté en septembre 2019 sur le blog de Business and Human Rights Resource Centre. https://www.business-humanrights.org/en/about-us/blog/debate-the-treaty

[54] K. Hodal et al. (10 juin 2014), Revealed: Asian Slave Labour Producing Prawns for Supermarket in US, UK. The Guardian. https://www.theguardian.com/global-development/2014/jun/10/supermarket-prawns-thailand-produced-slave-labour

[55] Environmental Justice Foundation (2015), Thailand's Seafood Slaves. Consulté en septembre 2019 : https://ejfoundation.org/news-media/2015/thailands-seafood-slaves

[56] Commission européenne (21 avril 2015), EU acts on illegal fishing: Yellow card issued to Thailand while South Korea & Philippines are cleared | Fisheries. Consulté en septembre 2019 : https://ec.europa.eu/fisheries/eu-acts-illegal-fishing-yellow-card-issued-thailand-while-south-korea-philippines-are-cleared_en

[57] Ces enseignes avaient rejoint le groupe de travail Seafood Taskforce, mais Tesco l'a quitté en 2018 et Morrisons a informé Oxfam de son intention d'en faire de même en 2019. Consulté en septembre 2019 : https://www.seafoodtaskforce.global/about/current-members/

[58] Prapha (17 septembre 2018), Thai CSO Survey Reveals Progress and Gaps of Fishery Reforms. Consulté en septembre 2019, sur le blog de Freedom Fund : https://freedomfund.org/blog/thai-cso-survey-reveals-progress-and-gaps-of-fishery-reforms/

[59] Oxfam (2018), Supermarket Responsibilities for Supply Chain Workers' Rights: Continuing challenges in seafood supply chains and the case for stronger supermarket action. Consulté en septembre 2019 : https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/supermarket-responsibilities-for-supply-chain-workers-rights-continuing-challen-620480

[60] CSO Coalition for Ethical and Sustainable Seafood (2018), Falling Through the Net: A Survey of Basic Labour Rights Among Migrants Working in Thailand's Fishing Sector. Consulté en septembre 2019 : https://www.the101.world/wp-content/uploads/2018/07/Falling-through-the-net_en-version.pdf

[61] Commission européenne (21 avril 2015), EU acts on illegal fishing: Yellow card issued to Thailand while South Korea & Philippines are cleared | Fisheries. Consulté en septembre 2019 : https://ec.europa.eu/fisheries/eu-acts-illegal- fishing-yellow-card-issued-thailand-while-south-korea- philippines-are-cleared_en

[62] J. Walter Thompson Intelligence et WARC (2018), Mindful Consumers Expect Sustainability. Consulté en septembre 2019 : https://www.warc.com/newsandopinion/news/mindful_consumers_expect_brand_sustainability/41085

[63] You Gov. (2019), Globalism: All Markets. Extrait de : https://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/055akcr6zk/Globalism2019_%20Guardian_Various_2.pdf

[64] Ipsos Mori et Innovation Forum (2019), Sustainability, the Next Generation of Consumers: From which sources do consumers receive most trust information about sustainability? Extrait de : https://docs.google.com/presentation/d/e/2PACX-1vTG3YcopE7F2R7vgxACH_14xSJmN5iKnzVs2-uoq5aQufoRXNTJ8jbr9LsTUmpOc1Nzu6EJvq36Y9fn/pub?start=false&loop=false&delayms=10000&slide=id.p10

[65]Oxfam Italie. (2019) Enquête auprès des consommateurs italiens. https://www.oxfamitalia.org/giusto-prezzo-sondaggio-oxfam-federconsumatori/

[66] Oxfam Novib (2019). *Perceptions Research, Attitudes of the Dutch public towards Behind the Barcodes key issues* (résumé disponible sur demande auprès d'Oxfam Novib)

[67] You Gov. (2018), résultats d'une recherche pour Oxfam. Consulté en septembre 2019 : https://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/sm3vw799xz/YG-Archive-091018-Oxfam.pdf

[68] Ibid

[69] Share Action, Workforce Disclosure Initiative. Extrait de : https://shareaction.org/wdi/

[70] Ce chiffre reflète le montant cumulé des actifs sous gestion géré par chaque investisseur au moment de la signature de la déclaration des investisseurs d'Oxfam. Ce total étant sujet à modification, il a pu changer avant la publication de ce rapport.

[71] The Conference Board (2018), Amid Increasing Demand for ESG Disclosure, Voting Support for Shareholder Resolutions on Environmental and Social Issues is Rising. Extrait de : https://www.prnewswire.com/news-releases/amid-increasing-demand-for-esg-disclosure-voting-support-for-shareholder-resolutions-on-environmental-and-social-issues-is-rising-300746843.html

[72] Voir par exemple :

L. Compere (17 novembre 2016), Investors Must Hold Food Companies Accountable for Forced Labour in Their Supply Chains. Huffington Post. Consulté en septembre 2019 : https://www.huffpost.com/entry/investors-must-hold-food-companies-accountable-for_b_582e1471e4b0d28e55214c1a ;

Ceres (2017), Shareholders Target Food Sector Supply Chain Risks. Consulté en septembre 2019 : https://www.ceres. org/news-center/blog/shareholders-target-food-sector-supply-chain-risks ;

J. Mather (2018), Woolworths Faces Shareholder Resolution on Labour Rights. Financial Review. Consulté en septembre 2019 : https://www.afr.com/personal-finance/superannuation-and-smsfs/woolworths-faces-shareholder-resolution-on-labour-rights-20181109-h17q91 ;

Wendy's Company (2019), 2019 Recruitment and Forced Labour Proposal. Consulté en septembre 2019 : https://seventhgenerationinterfaith.files.wordpress. com/2019/02/2019-wendys-resolution-human-rights-1.pdf ;

Monster Beverage (2018), Monster Beverage Shareholder Resolution: Report on slavery and human trafficking. Consulté en septembre 2019 : https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/865752/000121465918002988/p425180px14a6g.htm

[73] https://shareaction.org/wdi/

[74] Financials for Living Wage, The Platform Living Wage Financials. Consulté en septembre 2019 : https://www.livingwage.nl/

[75] Organisation internationale du travail (2018), Global Wage Report 2018/9: What lies behind gender pay gaps. Consulté en septembre 2019 : https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_650553/lang--en/index.htm, cité dans Oxfam (2019), Les sept péchés capitaux du G7. Consulté en septembre 2019 : https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620853/mb-g7-inequality-crisis-220819-fr.pdf?sequence=5

[76] Know the Chain (2017), Forced Labour Action Compared: Findings from three sectors. Consulté en septembre 2019 : https://knowthechain.org/wp-content/uploads/KTC_CrossSectoralFindings_Final.pdf

[77] Michigan News (2017), Private Companies More Likely to Embrace Corporate Responsibility. Consulté en septembre 2019 : https://news.umich.edu/private-companies-more-likely-to-embrace-corporate-responsibility/

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 19 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Membre observateur :
KEDV (Oxfam Turquie)

www.oxfam.org

OXFAM